

DACP

REF : DACP2013030

Signataire : MC/ED/OL

Séance du Conseil Municipal du 23/05/2013

RAPPORTEUR : Jean-François MONINO

OBJET : Approbation du projet de marché d'entretien, d'aménagements et de grosses réparations des bâtiments communaux et espaces extérieurs attenants pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017.

EXPOSE :

Ce marché est destiné à répondre aux besoins de travaux d'aménagement, de mise en conformité, de petit et gros entretien et de grosses réparations sur l'ensemble du patrimoine communal.

Le marché actuellement en cours arrive à échéance au 31 décembre 2013. Le volume des travaux à réaliser nécessite de passer un nouveau marché pour l'ensemble des lots représentatifs des corps d'état du bâtiment et travaux publics pour l'entretien, les aménagements et les grosses réparations pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017.

Pour information la moyenne des engagements (base 2010, 2011 et 2012) pour chaque lot, se décompose comme suit :

n° Lots	Définition des lots	Moyenne des engagements HT
1	MACONNERIE	417 000,00 €
2	ETANCHEITE	52 000,00 €
3	MENUISERIE BOIS ET PVC	56 000,00 €
4	SERRURERIE, METALLERIE	120 000,00 €
5	PLOMBERIE	108 000,00 €
6	COUVERTURE	20 000,00 €
7	CHAUFFAGE, FUMISTERIE	85 000,00 €
8	ELECTRICITE	321 000,00 €
9	CLOISONS SECHES, PLAFONDS SUSPENDUS	102 000,00 €

10	VITRERIE, MIROITERIE	28 000,00 €
11	PEINTURE	286 000,00 €
12	REVETEMENTS DE SOLS	53 000,00 €
13	ESPACES VERTS AMENAGEMENTS EXTERIEURS	74 000,00 €
14	VOIRIE – RESEAUX DIVERS	131 000,00 €

Face à la variation du volume des engagements par année et par lots ainsi que la difficulté d'anticiper les besoins par corps d'état sur les 4 années à venir, il est proposé d'indiquer uniquement des seuils minimum.

Cela évitera, le cas échéant, la réalisation d'avenants passés pour augmenter les seuils maximum en cours de marché.

A titre d'illustration, dans le cadre du précédent marché, 4 lots (maçonnerie, électricité, espaces verts et voirie, réseaux divers) ont fait l'objet d'avenants pour augmenter le seuil maxi et répondre à la demande.

De plus, l'intérêt de ce type de marché sans seuil maximum est de pouvoir réagir très rapidement aux situations d'urgence (type incendie de la maternelle Prévert).

Ce marché à « bons de commande » est passé sur appel d'offres pour une durée d'un an, renouvelable 3 années successives par reconduction expresse.

Les prix du marché sont unitaires et établis à partir de la bibliothèque de prix « Batiprix » définie par la fédération professionnelle du bâtiment. Ces prix sont assortis d'un taux de remise.

Par ailleurs, les lots 11 peinture et 14 VRD comporteront un bordereau des prix unitaires complétant la bibliothèque « Batiprix ».

Le marché sera ainsi alloti et comportera les seuils minimum annuels (€ HT) suivants :

n° Lots	Définition des lots	Seuils mini HT	Seuils maxi
1	MACONNERIE	105 000,00 €	Sans
2	ETANCHEITE	25 000,00 €	Sans
3	MENUISERIE BOIS ET PVC	25 000,00 €	Sans
4	SERRURERIE, METALLERIE	50 000,00 €	Sans
5	PLOMBERIE	50 000,00 €	Sans
6	COUVERTURE	16 000,00 €	Sans
7	CHAUFFAGE, FUMISTERIE	50 000,00 €	Sans
8	ELECTRICITE	75 000,00 €	Sans
9	CLOISONS SECHES, PLAFONDS SUSPENDUS	33 000,00 €	Sans
10	VITRERIE, MIROITERIE	13 000,00 €	Sans

11	PEINTURE	42 000,00 €	Sans
12	REVETEMENTS DE SOLS	25 000,00 €	Sans
13	ESPACES VERTS AMENAGEMENTS EXTERIEURS	42 000,00 €	Sans
14	VOIRIE – RESEAUX DIVERS	75 000,00 €	Sans

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'approuver le projet de marché d'entretien, d'aménagements et de grosses réparations des bâtiments communaux et espaces extérieurs attenants pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 passé sur appel d'offres et d'autoriser le Maire, conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer les contrats subséquents avec les sociétés qui auront présenté pour chacun des lots, l'offre économiquement la plus avantageuse.

Avis favorable de la commission municipale n°2.

Direction Générale des Ressources / Direction des Achats et de la Commande Publique

DACP

REF : DACP2013030

Signataire : MC/ED/OL

OBJET : Approbation du projet de marché d'entretien, d'aménagements et de grosses réparations des bâtiments communaux et espaces extérieurs attenants pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics et notamment ses articles 33 à 57 et 77 ;

Vu le projet de marché à « bons de commande », d'entretien d'aménagements et de grosses réparations des bâtiments communaux et espaces extérieurs attenants pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017, passé sur appel d'offres pour une durée d'un an, renouvelable 3 années successives par reconduction expresse ;

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 16 mai 2013 ;

Vu le budget communal ;

Considérant qu'il est nécessaire de passer un nouveau marché pour l'ensemble des lots représentatifs des corps d'état du bâtiment et travaux publics pour l'entretien, les aménagements et les grosses réparations pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 car le marché actuellement en cours arrive à échéance au 31 décembre 2013.

A l'unanimité.

DELIBERE :

APPROUVE le projet de marché d'entretien, d'aménagements et de grosses réparations des bâtiments communaux et espaces extérieurs attenants pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017 ainsi alloti et comportant les seuils annuels suivants :

n° Lots	Définition des lots	Seuils mini HT	Seuils maxi
1	MACONNERIE	105 000,00 €	Sans
2	ETANCHEITE	25 000,00 €	Sans
3	MENUISERIE BOIS ET PVC	25 000,00 €	Sans
4	SERRURERIE, METALLERIE	50 000,00 €	Sans
5	PLOMBERIE	50 000,00 €	Sans
6	COUVERTURE	16 000,00 €	Sans
7	CHAUFFAGE, FUMISTERIE	50 000,00 €	Sans
8	ELECTRICITE	75 000,00 €	Sans
9	CLOISONS SECHES, PLAFONDS SUSPENDUS	33 000,00 €	Sans
10	VITRERIE, MIROITERIE	13 000,00 €	Sans
11	PEINTURE	42 000,00 €	Sans
12	REVETEMENTS DE SOLS	25 000,00 €	Sans
13	ESPACES VERTS AMENAGEMENTS EXTERIEURS	42 000,00 €	Sans
14	VOIRIE – RESEAUX DIVERS	75 000,00 €	Sans

AUTORISE le Maire, conformément à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres réunie en fin de procédure, à signer les contrats subséquents avec les sociétés qui auront présenté pour chacun des lots, l'offre économiquement la plus avantageuse.

Pour le Maire

L'adjoint délégué

Reçu en Préfecture le : 24/05/2013

Publié le 24/05/2013

Certifié exécutoire le : 24/05/2013

Pour le Maire

L'Adjoint délégué